PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil D'Administration
du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 28 septembre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt et un septembre, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Wiener FLEURIMOND, Françoise GARCIA, Paule GOUIN, Elisabeth JOSSET, Caroline LAGOUTTE, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Christine LOUATRON, Véronique LOUWAGIE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Brigitte SALVINI, Éric ZO.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Corine LE BLÉVEC donne pouvoir à Christine LOUATRON
Sophie THERY donne pouvoir à Paule GOUIN

Absents excusés : Véronique HELLEUX, Corine LE BLÉVEC, Patrice REINHART, Sophie THERY.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18

DATE DE LA CONVOCATION
21/09/2026

OBJET

Aides exceptionnelles.

Acte reçu en préfecture le
09 octobre 2026
Publié en ligne le
09 octobre 2026
Certifié exécutoire

La Vice-présidente,
Nathalie LENÔTRE

C.I.A.S des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Madame la Vice-présidente informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 8 juin 2026, pour un montant global de 886,85 €, soit six demandes au total.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	L'Aigle	Expertise médicale	150 €	**ACCORD** de 150 €
Famille B	L'Aigle	Certificat médical circonstancié	150 €	**ACCORD** de 150 €
Famille C	Aube	Facture d'eau	150 €	**ACCORD** de 150 €
Famille D	L'Aigle	Désinfection logement	150 €	**ACCORD** de 150 €
Famille E	L'Aigle	Facture literie	150 €	**ACCORD** de 150 €
Famille F	Aube	Impayé d'électricité	136.75 €	**ACCORD** de 136.75 €

Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260928-2026-09-28-063-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

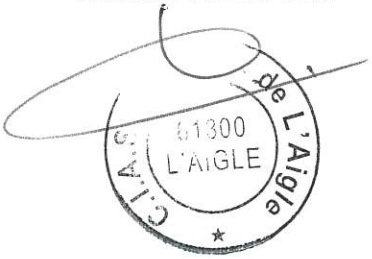
- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en préfecture le
09 octobre 2026
Publié en ligne le
09 octobre 2026
Certifié exécutoire

La Vice-présidente,
Nathalie LENÔTRE



Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260928-2026-09-28-063-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026